



Programme Jeune Planète Cinéma – Lycée Français Madrid – Elèves de Primaire



Théâtre « Esther »



Duo de Contrebasses

Maurice Tasler: À quand remonte la création de l’Agence pour l’Enseignement Français à l’Étranger ?

Anne-Marie Descôtes : La création de l’Agence pour l’enseignement français à l’étranger (AEFE) est relativement récente puisqu’elle remonte à 1990. Au départ, elle a été créée pour mettre de l’ordre dans la gestion d’un ensemble d’établissements qui existaient déjà, mais pas en tant que réseau, et pour améliorer la gestion des personnels titulaires du Ministère de l’Éducation nationale qui travaillent dans ces établissements. Au fil des années, l’agence est devenue un véritable outil de pilotage qui intervient à la fois dans la gestion des personnels, la pédagogie, l’orientation, dans toutes sortes de projets innovants et également dans le domaine de l’immobilier puisque, depuis 2005, l’agence a été dotée de cette compétence qui l’autorise à intervenir dans un domaine essentiel pour des établissements en pleine croissance.

MT : Pouvez-vous nous présenter l’AEFE en quelques chiffres ?

A-M D : L’Agence pour l’enseignement français à l’étranger est un réseau de 480 établissements, mais dont la liste va continuer de grandir. Ce réseau d’établissements homologués par le Ministère de l’Éducation nationale est animé par l’AEFE. Nous gérons ce réseau en partie, directement pour 75 établissements, indirectement pour 159 d’entre eux, les autres étant entièrement privés, membres du réseau de la Mission laïque française ou indépendants, mais participant à l’activité de l’ensemble. C’est un réseau qui doit fonctionner de manière coordonnée puisque nous avons la charge de faire en sorte qu’il garde sa qualité, que cette homologation corresponde bien à une réalité dans le respect des standards qui font la qualité de l’éducation à la française.

Nous avons environ 6 500 personnels titulaires, sous différents statuts. À peu près 1000 sont sous le statut d’expatriés, c’est-à-dire avec des missions particulières, limitées dans le temps et comportant un retour obligatoire en France; les autres, qui sont au nombre de 5 500 environ, sont des enseignants que nous appelons résidents, c’est-à-dire qu’ils sont titulaires du ministère de l’Éducation nationale, détachés auprès de l’AEFE et qu’ils enseignent à l’étranger pour des durées qui peuvent être beaucoup plus longues. S’ajoutent à ces personnels environ 20 000 personnels recrutés localement par les établissements.

L’ensemble des 480 établissements scolarise aujourd’hui un peu plus de 306 000 élèves dont presque 115 000 élèves français. Les autres sont en très grande partie des élèves nationaux, c’est-à-dire du pays qui accueille nos établissements. Nous avons également des élèves étrangers tiers dont les parents sont eux-mêmes amenés à voyager à l’étranger et qui bénéficient de l’offre de notre réseau parce qu’ils savent que, d’une capitale à l’autre, ils retrouveront la même qualité et un suivi de scolarité parfait.

Maurice Tasler: When was the AEFE, the Agency for French Education Abroad created?

Anne-Marie Descôtes : The AEFE is a relatively young entity, established in 1990. The idea behind it was to organize a group of institutions that already existed individually into a network; and to improve staff management for tenured teachers of the Ministry of National Education who work there. Over the years, the agency became a steering unit for staff management, teaching methods, counseling, and all sorts of innovative projects. The AEFE also handles real estate since 2005, when the Agency was given the authority to intervene in this area which is so essential for growing institutions.

MT : Kindly give us the AEFE’s key figures?

A-M D : The Agency for French Education Abroad is a network of 480 institutions, and the numbers continue to grow. This network of institutions accredited by the Ministry of National Education is steered by the AEFE. We directly manage only part of this network, 75 institutions to be precise, and indirectly manage 159 others. The remaining institutions are completely private, and are either part of the Mission Laïque Française (French Secular Mission) or independent; but they participate in our network’s activities. This network must function in a coordinated manner, as we are responsible for its quality. Our accreditation calls for certain standards that define French education. As concerns personnel, 6 500 employees are tenured personnel, and their legal status varies. Around 1000 are expatriates, on specific missions that are limited in time with a mandatory return to France. The remaining 5 500 are resident teachers who are accredited by the Ministry of National Education, and seconded to the AEFE. They teach abroad for periods of time that can be much longer. In addition, about 20 000 staff are recruited locally by the different establishments.

On the whole, the 480 institutions recruit a little over 306 000 students, of which almost 115 000 are French. The rest mainly comprises nationals from the host countries. We also take in non-French students whose parents frequently travel abroad and who want to take advantage of our network, knowing that they will find the same quality throughout and a perfectly consistent curriculum.